



SITE PLAN CONTROL APPLICATION SUMMARY COMPLEX

File Number: D07-12-24-0082	Date: October 2, 2024
Applicant: Fotenn Planning + Design c/o Patricia Warren	Comments due date: October 16, 2024
Email: warren@fotenn.com	Planner: Jean-Charles Renaud
Phone: 613-730-5709 x225	Ward: 17 - Capital
Owner: City of Ottawa	Councillor: Shawn Menard

Site Location

945 and 1015 Bank Street

Applicant's Proposal

A Site Plan Control application to construct a major event centre, with a seating capacity of approximately 5,500 persons, on the east side of the existing TD Place Stadium as part of Phase 1 of the Lansdowne 2.0 project. The proposed redevelopment also includes the reconfiguration of the existing berm and Great Lawn.

Proposal Details

The subject site is located in Lansdowne Park, an approximately 15-hectare entertainment district bounded by Bank Street to the west, Holmwood Avenue to the north and the Queen Elizabeth Driveway and the Rideau Canal National Historic Site to the south and east. The subject site consists of a 3.7-hectare area east of the TD Place Stadium and south of the Aberdeen Pavilion, a building designated under Part IV of the *Ontario Heritage Act*, which includes an existing berm as well as the the south court and Great Lawn areas. There are no existing buildings within the boundaries of this phase of development. The topography of the site is steep and hilly at its western edge and relatively flat and open on the eastern side, making up the existing Great Lawn.

The Site Plan Control application has been submitted to facilitate the redevelopment of the subject site to include a major event centre and new public spaces.

The newly proposed event centre would be located immediately east of the TD Place Stadium and form its eastern edge. The new building would be approximately 14 metres in height and oval-shaped, with pedestrian access and a new vehicular drop-off route provided primarily from Exhibition Way. Redesigned public spaces associated with the project include a reconfigured berm and public art structure, a reconfigured Great Lawn and a new oval lawn at the main entrance to the building.

Previous Planning Applications

D01-01-23-0009 – Official Plan Amendment

D02-02-23-0047 – Zoning By-law Amendment

Roadway Modifications

N/A

How to Provide Comments

For additional information or to provide your comments go through [Ottawa.ca/devapps](https://ottawa.ca/devapps) or contact:*

Jean-Charles Renaud

Planner III

Development Review Central

110 Laurier Avenue West, 4th floor

Ottawa, ON K1P 1J1

613-223-7273

Jean-Charles.Renaud@ottawa.ca

*Please provide comments by **October 16, 2024**. Comments received after this date will be accepted, however, may not be reflected in the staff report.

RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION DE RÉGLEMENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION COMPLEXE

N° de dossier : D07-12-24-0082

Date : 2 octobre 2024

Requérant : Fotenn Planning + Design, a/s
de Patricia Warren

Date limite des commentaires : 16
octobre 2024

Courriel : warren@fotenn.com

Urbaniste : Jean-Charles Renaud

Téléphone : 613-730-5709, poste 225

Quartier : 17 - Capitale

Propriétaire : Ville d'Ottawa

Conseiller : Shawn Menard

Emplacement

945 et 1015, rue Bank

Proposition du requérant

Demande de réglementation du plan d'implantation ayant pour objet de permettre la construction d'un grand centre d'événements d'une capacité d'environ 5 500 sièges, du côté est du stade de la Place TD, dans le cadre de la phase 1 du projet Lansdowne 2.0. Le réaménagement proposé comprend également la reconfiguration du talus et de la Grande pelouse.

Détails de la proposition

L'emplacement visé se trouve dans le parc Lansdowne, une aire de divertissement d'environ 15 hectares délimitée par la rue Bank à l'ouest, l'avenue Holmwood au nord et la promenade Reine-Élisabeth et le Lieu historique national du Canal-Rideau au sud et à l'est. L'emplacement couvre une superficie de 3,7 hectares à l'est du stade de la Place TD et au sud du pavillon Aberdeen, un bâtiment désigné en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, et qui comprend un talus ainsi que la Cour sud et la Grande pelouse. Aucun bâtiment n'occupe la zone visée par cette phase d'aménagement. La topographie est en pente raide et vallonnée à l'ouest, et relativement plate et ouverte à l'est, endroit correspondant à la Grande pelouse.

La demande de réglementation du plan d'implantation a été présentée afin de permettre le réaménagement de l'emplacement en y construisant un grand centre d'événements et de nouveaux espaces publics.

Ce nouveau centre d'événements serait construit juste à l'est du stade de la Place TD et constituerait sa bordure du côté est. Le nouveau bâtiment, de forme ovale s'élèverait à environ 14 mètres. Un accès piétonnier et une voie de débarquement relieraient

essentiellement la voie Exhibition. Parmi les nouveaux éléments conceptuels des espaces publics associés à ce projet, mentionnons la reconfiguration du talus, la réalisation d'une structure d'art public, la reconfiguration de la Grande pelouse et l'aménagement d'une nouvelle aire gazonnée devant l'entrée principale du bâtiment.

Demandes connexes de planification

D01-01-23-0009 – modification du Plan officiel

D02-02-23-0047 – modification du *Règlement de zonage*

Modifications aux chaussées

S.O.

Soumission de commentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou faire part de vos commentaires, veuillez consulter Ottawa.ca/demdam ou communiquer avec* :

Jean-Charles Renaud
Urbaniste III
Examen des demandes d'aménagement, Centre
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
613-223-7273
Jean-Charles.Renaud@ottawa.ca

*Veuillez faire part de vos commentaires d'ici le **16 octobre 2024**. Les commentaires reçus après cette date seront acceptés, mais pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.

Location Map / Carte de l'emplacement



